



VOTONS FO !

► SECURITAIRE ◀

- Classification des établissements
- Recrutement massif
- Formations et équipements adaptés aux missions
- Abrogation de l'art 57
- Développement des brigades cynotechniques

Cher(e)s Collègues, Cher(e)s Camarades,

Le 6 décembre 2018, vous aurez à choisir vos représentants syndicaux. Par ce vote vous donnerez mandat et légitimité à une organisation syndicale pour défendre vos intérêts.



Voter **FORCE OUVRIÈRE**, c'est imposer au pouvoir votre vision du métier, la nécessité de le faire évoluer et de l'adapter à la population pénale d'aujourd'hui, de porter au plus haut vos revendications en matière de :

SECURITÉ, DE SALAIRE ET DE STATUT !

Voter **FORCE OUVRIÈRE**, c'est voter pour des représentants en phase avec le terrain, une équipe jeune, complètement renouvelée en mai 2017 au niveau national et qui connaît la pénitentiaire d'aujourd'hui.

Mes cher(e)s Collègues, ce qui se joue le 6 décembre 2018, c'est l'avenir de notre profession. Vous avez donc le choix de reconduire l'**UFAP** (organisation majoritaire depuis 30 ans) ! Ou, d'opter pour le changement avec **FORCE OUVRIÈRE Syndicat libre et indépendant** qui ne sera jamais dans la cogestion et défendra toujours l'intérêt des Personnels !

Avec **VOUS** continuons d'exiger la parité police avec un statut à la hauteur de nos missions, une classification des établissements où les détenus seront affectés en fonction de leur profil et non de leurs liens familiaux et surtout la sécurité pour tous les Personnels Pénitentiaires.

Dénonçons ce relevé de conclusion signé en janvier dernier par l'**UFAP** et la Ministre de la Justice et ce nouveau coup de poignard au Comité Technique Ministériel, en votant pour la stratégie des ressources humaines 2018-2022 soit la contractualisation de nos missions et la mort de la fonction publique !

Nos propositions sont nombreuses et en adéquation avec la situation du terrain et pour tous **LES PERSONNELS QUI PORTENT À BOUT DE BRAS UNE ADMINISTRATION A BOUT DE SOUFFLE**.

Le Secrétaire Général, Emmanuel BAUDIN

► INDEMNITAIRE ◀

- L'ICP à 2000 €
- La PSS à 30 %
- Augmentation à 50 € forfait prime nuits, dimanches et fériés

Pénitentiaire
FO RESISTER !!
Avec FO je défends



Pénitentiaire
FORIEN LACHER !!!
le Service Public !!!

CANDIDATS FORCE OUVRIÈRE

ÉLÉCTIONS PROFESSIONNELLES

Scrutin n°514



Organisation des établissements

Comité Technique Départemental de Mayotte

Union Départementale des Syndicats Pénitentiaires FORCE OUVRIÈRE de MAYOTTE



Salimou ASSANI N°1
Brigadier, CP Majicavo



Souf ABDOU RAHAMANE N°2
Brigadier, CP Majicavo



Samira MADI N°3
Surveillante, CP Majicavo



Mouhamadi HOUIMADI N°4
Surveillant, CP Majicavo



Samuel Roger BRECHAUD N°5
Brigadier, CP Majicavo



Jocelyne RIBOT N°6
Première Surveillante, CP Majicavo



Soulaimana YSSOUF N°7
Surveillant, CP Majicavo



Ismail CHANFI N°8
Surveillant, CP Majicavo

Pénitentiaire

FORESISTER !!!



Pénitentiaire

FORIEN LACHER !!!



Cher(e)s Collègues,

FORCE OUVRIERE Personnels de Surveillance est inscrit dans l'action syndicale. Notre seule ambition est d'apporter des solutions pérennes, justes et légitimes à vos préoccupations, en étant une force de propositions.

Qu'il s'agisse de dossiers concernant :

- LES EFFECTIFS et les ORGANIGRAMMES (ajustements, anticipation des départs à la retraite).
- L'IMMOBILIER (construction d'établissements pénitentiaires).
- STATUTAIRES et INDEMNITAIRES (respect des spécificités).

L'année 2015 a été marquée par le mouvement social qui a duré un mois, du jamais vu, ce qui a permis la réouverture du dossier de l'intégration des agents Mahorais mais le compte n'y est pas.

Les agents Mahorais sont définitivement reconnus comme des surveillants à part entière comme leurs homologues ultras marin et métropolitain mais le combat pour la reconnaissance de leurs anciennetés n'est pas terminé.

Le combat pour la reconnaissance du droit à la prime exceptionnelle d'ouverture/fermeture doit continuer.

A cause de ces discriminations, les Mahorais admis à la retraite perçoivent des pensions dérisoires Voilà pourquoi le combat pour la reconnaissance de l'ancienneté doit continuer.

Encore une fois et comme c'est dans leurs habitudes, les « autonomes » s'étaient retirés du mouvement en abandonnant lâchement les collègues Mahorais et 2018 non plus ils n'ont pas dérogé à leur règle, en se retirant une énième fois du mouvement d'envergure qui aurait permis des avancées significatives tant sur l'indemnitaire, le statutaire et sécuritaire.

FORCE OUVRIÈRE se battra au quotidien afin de maintenir un dialogue social respectueux des droits des agents et ne cessera jamais de dénoncer les injustices envers les personnels.

Mayotte est un jeune département et ne doit pas être l'oublié de la République car ce qui se passe ailleurs peut aussi concerner Mayotte (montée du radicalisme, terrorisme, agression des personnels de l'administration pénitentiaire, la drogue et les téléphones portables en prison etc...).

Mayotte subit une immigration clandestine sans précédent, venant de tous les horizons (Comorienne, Africaine, du Moyen Orient avec les syriens entre autre).

Mahorais(es), vous n'êtes pas qu'une réserve de voix, dans laquelle les « valets » de la DAP puisent sans fin !

DITES STOP !

STOP ! Au syndicalisme de cogestion et de trahisons !

Mahorais(es), votre sort a-t-il changé depuis que les autonomes se vantent d'être le syndicat majoritaire et interplanétaire... ? **NON !!!**

Pire, la situation s'aggrave ! Indéfiniment et inlassablement, vous subissez à cause de la complicité coupable de ces donneurs de leçons ! Mahorais, le combat n'est pas terminé avec **FORCE OUVRIERE**, nous devons mener d'autres luttes pour enfin obtenir réparation des injustices subies.

L'ÉGALITÉ STATUTAIRE ET INDEMNITAIRE

Le Secrétaire Départemental de Mayotte
Souf ABDOU RAHAMANE

Pénitentiaire
FO RESISTER!! RIEN LACHER!! VOTONS FO!